

**Nom commercial :** BASAMID GRANULE**Code produit:** KST 032 C1118/FR**Version actuelle:** 1.0.6, établi le: 04.11.2022**Version remplacée:** 1.0.5, établi le: 03.11.2022**Région:** FR**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom commercial****BASAMID GRANULE****UFI:****XSSM-P248-TMMG-HH8H****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Produit phytopharmaceutique à usage professionnel. Agriculture. Désinfection des sols (fongicide, nématicide,...)

**Utilisations contre-indiquées**

Donnée non disponible.

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Adresse**

Certis Belchim B.V. - France

5, Rue Galilée

78280 Guyancourt - France

N° de téléphone 0033 1 34 91 90 00

e-mail info.fr@certisbelchim.com - www.certisbelchim.fr

**Informations relatives à la fiche de données de sécurité**

info.fr@certisbelchim.com

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

ORFILA (INRS) : +33 1 45 42 59 59

Carechem 24 FR: +33 1 72 11 00 03

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Acute Tox. 4; H302

Aquatic Acute 1; H400

Aquatic Chronic 1; H410

Eye Irrit. 2; H319

Skin Irrit. 2; H315

Skin Sens. 1; H317

STOT SE 3; H335

**Informations relatives à la classification**

La classification et l'étiquetage sont basées sur les résultats des études toxicologiques réalisées sur le produit (mélange).

La classification et l'étiquetage en matière de risques pour le milieu aquatique sont basées sur les résultats des études écotoxicologiques réalisées sur le produit (mélange).

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

**2.2 Éléments d'étiquetage****Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Pictogrammes de danger**

**Nom commercial :** BASAMID GRANULE**Code produit:** KST 032 C1118/FR**Version actuelle:** 1.0.6, établi le: 04.11.2022**Version remplacée:** 1.0.5, établi le: 03.11.2022**Région:** FR

SGH07

SGH09

**Mention d'avertissement**

Attention

**Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:**

dazomet-

**Mentions de danger**

H302 Nocif en cas d'ingestion.  
 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Mentions de danger (UE)**

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

**Conseils de prudence**

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
 P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.  
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
 P284 Porter un équipement de protection respiratoire.  
 P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.  
 P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

**UFI:**

XSSM-P248-TMMG-HH8H

**2.3 Autres dangers**

Evaluation PBT

Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.

Evaluation vPvB

Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.1 Substances**

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

**3.2 Mélanges****Caractérisation chimique**

Formulation phytosanitaire solide; Dazomet 965 g/kg (MG)

**Composants dangereux**

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
1	dazomet-			
	533-74-4 208-576-7 613-008-00-X -	Acute Tox. 4; H302 Eye Irrit. 2; H319 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H335 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	< 100,00	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

**Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA)**

**Nom commercial :** BASAMID GRANULE**Code produit:** KST 032 C1118/FR**Version actuelle:** 1.0.6, établi le: 04.11.2022**Version remplacée:** 1.0.5, établi le: 03.11.2022**Région:** FR

N°	orale	dermale	par inhalation
1	415 mg/kg de poids corporel		

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Indications générales

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Retirer les vêtements contaminés. En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

#### Après inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Conduire chez le médecin.

#### Après contact cutané

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

#### Après contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau, en maintenant la paupière bien ouverte, pendant au moins 15 minutes. Retirer les éventuelles lentilles de contact et continuer de rincer. Consulter un spécialiste, en cas d'irritation.

#### Après ingestion

Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin. En cas d'ingestion, faire boire de l'eau.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Symptômes

Preuve épidémiologique après accident : apparition rapide (< 24 h) d'une irritation des voies respiratoires principalement supérieures mais aussi inférieures compatible avec un RADS (Reactive Airway Dysfunction Syndrome) et potentiel d'exacerbation d'un asthme préexistant. Les symptômes comprennent une irritation du nez et de la gorge, un essoufflement, une oppression thoracique, une toux, une respiration sifflante. Une irritation des yeux ou une éruption cutanée et des démangeaisons sont également des symptômes précoces. Les données cliniques indiquent un potentiel sensibilisant cutané (test épicutané sur l'homme). Le dazomet peut provoquer une éruption bulleuse, des démangeaisons douloureuses, un érythème, un œdème et une desquamation après contact avec la peau, très probablement causés par l'isothiocyanate de méthyle. Des effets systémiques tels qu'une hépatotoxicité (augmentation des transaminases) et des troubles gastro-intestinaux (nausées, irritations, vomissements) et des symptômes plus généraux (maux de tête, vertiges) sont possibles.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter en fonction des symptômes (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Agent d'extinction approprié

Mousse stable aux alcools; Dioxyde de carbone; Extincteur à poudre; Eau pulvérisée

#### Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>); Monoxyde de carbone (CO)

### 5.3 Conseils aux pompiers

Les travaux d'extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d'incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire autonome. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Porter un vêtement de protection.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**Nom commercial :** BASAMID GRANULE**Code produit:** KST 032 C1118/FR**Version actuelle:** 1.0.6, établi le: 04.11.2022**Version remplacée:** 1.0.5, établi le: 03.11.2022**Région:** FR**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Pour les non-secouristes**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle adéquat. Veiller à assurer une aération suffisante. Evacuer et isoler la zone dangereuse et refuser l'entrée aux personnes inutiles et non protégées. Eviter la formation de poussières.

**Pour les secouristes**

Équipement de protection individuelle - voir la rubrique 8

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans la terre/le sous-sol.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Contenir et recueillir le produit déversé avec une matière inerte absorbante (sable, terre, vermiculite ...), puis collecter le tout dans un récipient approprié et étiqueté pour destruction. Eliminer en tant que déchet dangereux, conformément à la réglementation nationale ou locale. (Voir rubrique 13) En cas de déversement important : alerter les autorités et endiguer la zone de déversement pour empêcher tout écoulement dans l'environnement. Récupérer mécaniquement par pompage/aspiration. Eviter la formation de poussières. Les opérations de nettoyage doivent être effectuées avec une protection respiratoire.

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Aucune mesure particulière si le stockage et la manipulation sont appropriés. Ne pas respirer les poussières. Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail.

**Mesures générales de protection et d'hygiène**

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition. Ne pas inhaler les poussières/les fumées/les aérosols.

**Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion**

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Mesures techniques et conditions de stockage**

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

**Température de stockage recommandée**

Valeur	-10	-	40	°C
--------	-----	---	----	----

**Stabilité au stockage**

Valeur	24	mois
--------	----	------

**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conserver le produit dans des récipients fermés.

**Indications concernant le stockage avec d'autres produits**

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)****Solution sectorielle**

Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle**

Aucun paramètre à surveiller existant.

**Nom commercial :** BASAMID GRANULE**Code produit:** KST 032 C1118/FR**Version actuelle:** 1.0.6, établi le: 04.11.2022**Version remplacée:** 1.0.5, établi le: 03.11.2022**Région:** FR

## 8.2 Contrôle de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés

Donnée non disponible.

### Équipement de protection individuelle

#### Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. En cas d'absence de valeurs limites d'exposition professionnelle, prendre les mesures de protection appropriées en cas de formation de poussières, vapeurs et brouillards.

Filtre respirateur A1P2

#### Protection des yeux / du visage

Lunettes de protection (EN 166)

#### Protection des mains

Utiliser des gants de protection en cas de contact prolongé avec le produit (EN 374). En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	caoutchouc nitrile		
Épaisseur du matériel		0,4	mm
Temps de passage	>	480	min
Matériau approprié	chloroprène		
Épaisseur du matériel		0,5	mm
Temps de passage	>	480	min
Matériau approprié	PVC		
Épaisseur du matériel		0,7	mm
Temps de passage	>	480	min

#### Divers

Vêtements de travail couramment utilisés pour les travaux chimiques.

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Etat d'agrégation</b>	
solide	
<b>Etat</b>	
grains fins/granulés	
<b>Couleur</b>	
blanc	
<b>Odeur</b>	
légère odeur de poisson	
<b>pH</b>	
Valeur	7,2
Concentration	1 %
Source	Fabricant
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>	
Substance de référence	dazomet
Source	Fabricant
Remarque/s	Se décompose à des températures situées en dessous du point d'ébullition

**Nom commercial :** BASAMID GRANULE**Code produit:** KST 032 C1118/FR**Version actuelle:** 1.0.6, établi le: 04.11.2022**Version remplacée:** 1.0.5, établi le: 03.11.2022**Région:** FR

<b>Point de fusion/point de congélation</b>			
Valeur		105	°C
Substance de référence	dazomet		
Source	Fabricant		
<b>Température de décomposition</b>			
Valeur		150	°C
Source	Fabricant		
<b>Point d'éclair</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Température d'inflammation</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Propriétés comburantes</b>			
non oxydant			
<b>Propriétés explosives</b>			
Le produit n'est pas explosif.			
<b>Inflammabilité</b>			
Le produit n'est pas inflammable			
Source	Fabricant		
<b>Limites inférieure d'explosion</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Limites supérieure d'explosion</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Pression de vapeur</b>			
Substance de référence	CAS 533-74-4		
Source	Fabricant		
Remarque/s	négligeable		
<b>Densité de vapeur relative</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Densité relative</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Densité</b>			
Valeur		1,34	g/cm <sup>3</sup>
Température de référence		20	°C
Source	Fabricant		
<b>Densité apparente</b>			
Valeur		0,678	kg/l
Source	Fabricant		
<b>Solubilité dans l'eau</b>			
Valeur		3,5	g/l
Température de référence		20	°C
Substance de référence	dazomet		
Source	Fabricant		
<b>Solubilité</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	dazomet-	533-74-4	208-576-7
log Pow		0,63	
Température de référence		20	°C
Source	fournisseur		

**Nom commercial :** BASAMID GRANULE**Code produit:** KST 032 C1118/FR**Version actuelle:** 1.0.6, établi le: 04.11.2022**Version remplacée:** 1.0.5, établi le: 03.11.2022**Région:** FR**Viscosité cinématique**

Donnée non disponible.

**Caractéristiques des particules**

Donnée non disponible.

**9.2 Autres informations****Autres informations**

Aucune information additionnelle.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage

**10.2 Stabilité chimique**

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales de manipulation et de stockage. Le contact avec l'eau ou l'humidité libère des gaz toxiques. Risque d'explosion des poussières ; la substance en elle-même n'est pas considérée comme explosive en raison de sa composition chimique. Le potentiel d'explosion de poussières n'a pas été évalué, il est mentionné en tant qu'une mesure de précaution.

**10.4 Conditions à éviter**

Humidité.

**10.5 Matières incompatibles**

Eau

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement d'oxydes de carbone. Une exposition à l'humidité induit la décomposition du dazomet en isothiocyanate de méthyle (MITC). L'isothiocyanate de méthyle est toxique par inhalation et par ingestion, irritant pour les yeux et le système respiratoire, corrosif et sensibilisant par contact avec la peau.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Toxicité orale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)	
N°	Nom du produit
1	BASAMID GRANULE
ETA (Mélange)	436,84 mg/kg
Méthode	Méthode de calcul conformément à l'annexe I, troisième partie, paragraphe 3.1.3.6 du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).

Toxicité orale aiguë	
N°	Nom du produit
1	BASAMID GRANULE
DL50	= 415 mg/kg
Espèces	rat (femelle)
Source	Fabricant
DL50	= 596 mg/kg
Espèces	rat (mâle)
Source	Fabricant

Toxicité dermale aiguë	
N°	Nom du produit
1	BASAMID GRANULE
DL50	> 2000 mg/kg
Espèces	rat
Source	Fabricant

**Nom commercial :** BASAMID GRANULE**Code produit:** KST 032 C1118/FR**Version actuelle:** 1.0.6, établi le: 04.11.2022**Version remplacée:** 1.0.5, établi le: 03.11.2022**Région:** FR

<b>Toxicité aiguë par inhalation</b>			
N°	Nom du produit		
1	<b>BASAMID GRANULE</b>		
CL 50	>	8,4	mg/l
Etat d'agrégation	Poussière/Brouillard		
Espèces	rat		
Source	Fabricant		
Evaluation/Classement	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
CL 50	>	7,3	mg/l
Etat d'agrégation	Poussière		
Espèces	rat (femelle)		
Source	Fabricant		
Evaluation/Classement	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	
N°	Nom du produit
1	<b>BASAMID GRANULE</b>
Espèces	Homme
Source	Fabricant
Évaluation	irritant

<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	
N°	Nom du produit
1	<b>BASAMID GRANULE</b>
Espèces	Homme
Source	Fabricant
Évaluation	irritant

<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	
N°	Nom du produit
1	<b>BASAMID GRANULE</b>
Voie d'exposition	Peau
Espèces	Homme
Source	Fabricant
Évaluation	sensibilisant

<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	
N°	Nom du produit
1	<b>BASAMID GRANULE</b>
Remarque/s	Pas de potentiel mutagène (principe actif du dazomet).

<b>Toxicité pour la reproduction</b>	
N°	Nom du produit
1	<b>BASAMID GRANULE</b>
Espèces	rat
Evaluation/Classement	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

<b>Cancérogénicité</b>			
N°	Nom du produit		
1	<b>BASAMID GRANULE</b>		
Durée d'exposition	2	année(s)	
Espèces	rat		
Evaluation/Classement	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Durée d'exposition	2	année(s)	
Espèces	souris		
Evaluation/Classement	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</b>	
---	--

**Nom commercial :** BASAMID GRANULE**Code produit:** KST 032 C1118/FR

Version actuelle: 1.0.6, établi le: 04.11.2022

Version remplacée: 1.0.5, établi le: 03.11.2022

Région: FR

N°	Nom du produit
1	BASAMID GRANULE
Evaluation/Classement	
Sur la base d'études de cas sur l'homme (irritation des voies respiratoires supérieures), le Basamid devrait être classé en tant que STOT SE 3 ; H335.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée
Donnée non disponible.

Danger par aspiration
Donnée non disponible.

**11.2 Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible.

**Autres informations**

Donnée non disponible.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité**

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Nom du produit		
1	BASAMID GRANULE		
CL50		0,3	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Bluegill		
Substance de référence	dazomet		
Source	Fabricant		

Toxicité sur les poissons (chronique)
Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)			
N°	Nom du produit		
1	BASAMID GRANULE		
CE50		0,427	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Source	Fabricant		

Toxicité pour les daphnies (chronique)
Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (aigüe)			
N°	Nom du produit		
1	BASAMID GRANULE		
ErC50		0,59	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Substance de référence	dazomet		
Source	Fabricant		

Toxicité pour les algues (chronique)
Donnée non disponible.

Toxicité sur bactéries
Donnée non disponible.

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	dazomet-	533-74-4	208-576-7

**Nom commercial :** BASAMID GRANULE**Code produit:** KST 032 C1118/FR**Version actuelle:** 1.0.6, établi le: 04.11.2022**Version remplacée:** 1.0.5, établi le: 03.11.2022**Région:** FR

Source	fournisseur
Évaluation	n'est pas biodégradable facilement

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	dazomet-	533-74-4	208-576-7
log Pow		0,63	
Température de référence		20	°C
Source		fournisseur	

**12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Résultats des évaluations PBT et vPvB	
Evaluation PBT	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.
Evaluation vPvB	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible.

**12.7 Autres effets néfastes**

Donnée non disponible.

**12.8 Autres informations**

Autres informations
Risque potentiel de contamination des eaux souterraines par le MITC. Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer le produit plus d'une fois tous les 3 ans (directive de l'UE 2011/53/UE).

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou faites appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux.

**Emballage**

Réemploi de l'emballage interdit. Apporter les emballages vidés et pliés à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou à un autre service de collecte spécifique.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****14.1 Transport ADR/RID/ADN**

Classe	9
Code de classification	M7
Groupe d'emballage	III
N° d'identification de danger	90
Numéro ONU	UN3077
Nom technique	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
Sources de danger	dazomet-
Code de restriction en tunnels	-
Étiquette	9
Marque "matière dangereuse pour l'environnement"	Signe conventionnel "poisson et arbre"

**14.2 Transport IMDG**

Classe	9
Groupe d'emballage	III
Numéro ONU	UN3077

**Nom commercial :** BASAMID GRANULE**Code produit:** KST 032 C1118/FR**Version actuelle:** 1.0.6, établi le: 04.11.2022**Version remplacée:** 1.0.5, établi le: 03.11.2022**Région:** FR

Nom et description	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.
Sources de danger	dazomet
EmS	F-A, S-F
Étiquettes	9
Marque "matière dangereuse pour l'environnement"	Signe conventionnel "poisson et arbre"

**14.3 Transport ICAO-TI / IATA**

Classe	9
Groupe d'emballage	III
Numéro ONU	UN3077
Nom et description	Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.
Sources de danger	dazomet
Étiquettes	9
Marque "matière dangereuse pour l'environnement"	Signe conventionnel "poisson et arbre"

**14.4 Autres informations**

Donnée non disponible.

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Donnée non disponible.

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non pertinent

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements UE****Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV ( Liste des substances soumises à autorisation)**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

**Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

**Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX**

le produit contient le(s) suivant(es) substance(s), auxquelles s'applique l'annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	dazomet-	533-74-4	208-576-7	75

**DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses**

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger : E1

**Prescriptions nationales**

Autres prescriptions

**Nom commercial :** BASAMID GRANULE**Code produit:** KST 032 C1118/FR**Version actuelle:** 1.0.6, établi le: 04.11.2022**Version remplacée:** 1.0.5, établi le: 03.11.2022**Région:** FR

Directives nationales  
Nomenclature des installations  
classées pour la protection de  
l'environnement (ICPE, France) :  
N°4510 (Directive Seveso 3).

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas exigée pour ce produit. Le mélange est évalué dans le cadre des dispositions du Règlement (CE) 1107/2009.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

### Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

### Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Cette fiche de données de sécurité complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances actuelles, relatives au produit concerné pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

### Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 755812